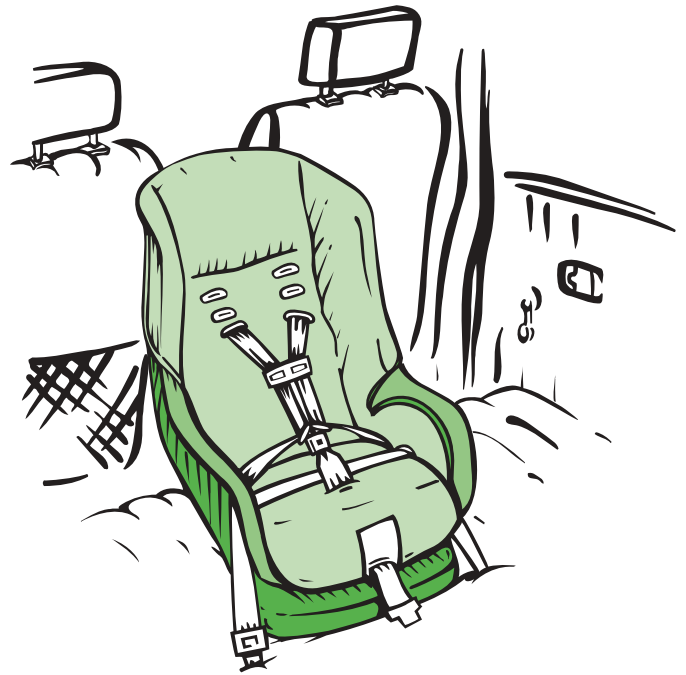


En voiture – Phase 1

En sécurité dans un siège de bébé orienté vers l'arrière

Les muscles du cou et du dos des bébés ont besoin d'un support supplémentaire lors des déplacements en véhicule. Un siège de bébé orienté vers l'arrière supportera la tête et le cou de votre enfant lors d'un arrêt soudain ou d'une collision. Assurez-vous d'utiliser un siège de bébé orienté vers l'arrière convenant au poids et à la taille de votre bébé. Utilisez-le correctement, orienté vers l'arrière et sur la banquette arrière du véhicule, chaque fois que le bébé est dans l'auto.

Les sièges de bébé orientés vers l'arrière sont disponibles comme sièges réservés aux bébés, sièges de bébé ou d'enfant ou encore comme sièges de bébé ou d'enfant utilisables en sièges d'appoint.



Siège de bébé/d'enfant



Siège de bébé

Le siège réservé au bébé est conçu uniquement pour utilisation comme siège de bébé orienté vers l'arrière.

On peut utiliser un siège de bébé ou d'enfant ou un siège de bébé ou d'enfant utilisable en siège d'appoint comme siège de bébé orienté vers l'arrière. Plus tard, ces sièges pourront servir de sièges orientés vers l'avant lorsque l'enfant aura l'âge d'avoir son siège orienté vers l'avant du véhicule. Consultez En voiture – Phase 2 pour de plus amples renseignements sur les sièges d'enfant orientés vers l'avant.

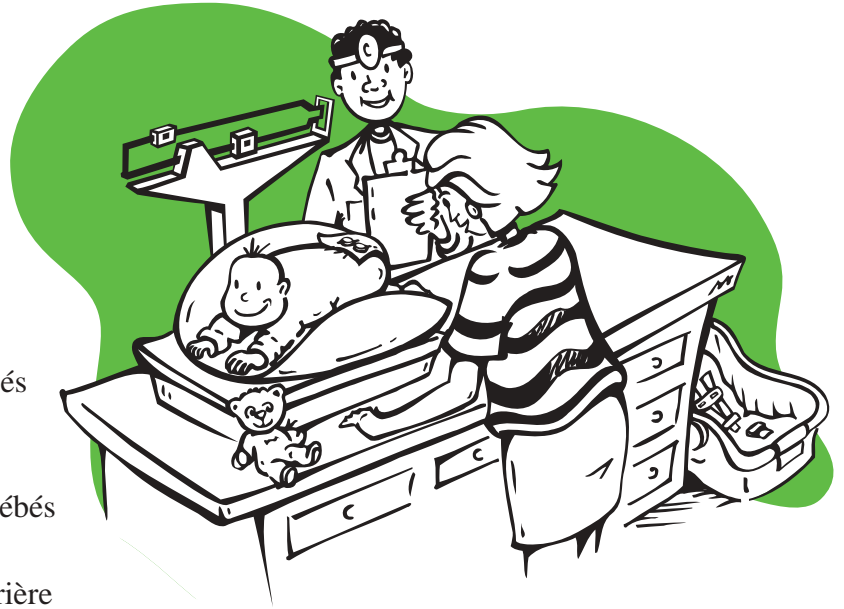
Les limites de poids pour les sièges de bébé orientés vers l'arrière peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Consultez l'étiquette du siège de bébé orienté vers l'arrière pour connaître le poids et la taille prévus par le fabricant.



Ne soyez pas pressé d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant. Plus longtemps vous utiliserez un siège de bébé ou un siège de bébé ou d'enfant orienté vers l'arrière **correctement ajusté**, même lorsque l'enfant a plus d'un an, plus votre enfant sera en sécurité en cas de collision. Assurez-vous de respecter les instructions du fabricant relatives à l'utilisation du siège et de consulter l'étiquette du siège pour connaître le poids et la taille permis.

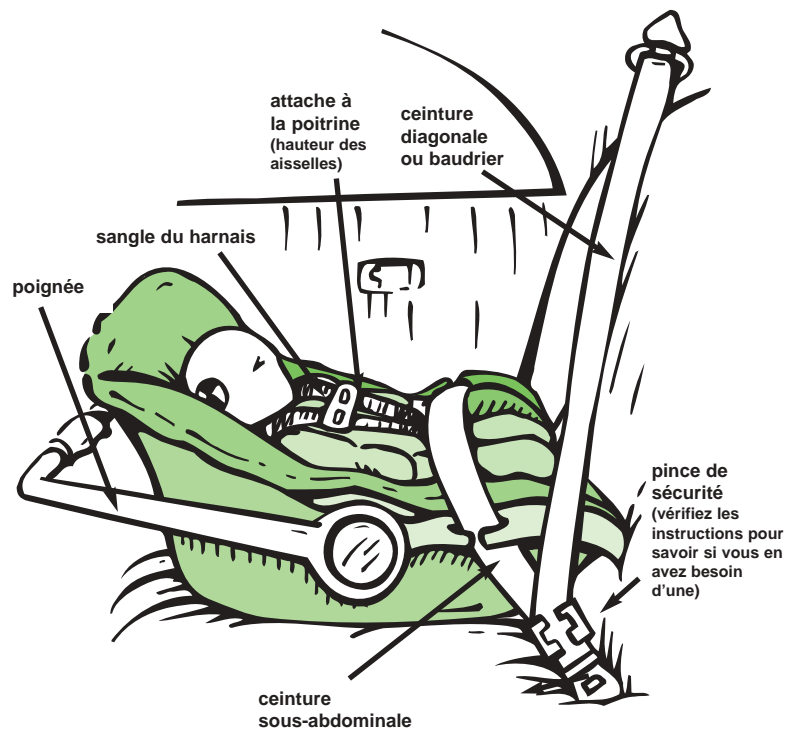
Choisir un siège de bébé orienté vers l'arrière

- Pesez votre bébé.
- Mesurez votre bébé.
- Consultez l'étiquette du siège pour vous assurer que le siège convient au poids et à la taille de votre bébé.
- Un siège de bébé orienté vers l'arrière représente un bon choix pour les petits bébés ou les nouveau-nés.
- Un siège de bébé ou d'enfant orienté vers l'arrière représente un bon choix pour les bébés plus grands ou plus lourds.
- Assurez-vous que le siège orienté vers l'arrière convient à la banquette arrière de votre voiture.

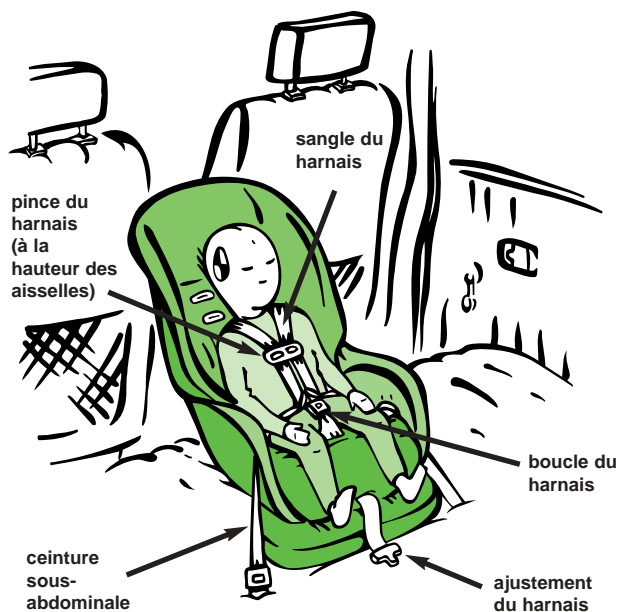


Attacher votre bébé dans un siège de bébé orienté vers l'arrière

- Lisez les instructions qui accompagnent le siège d'auto pour bébé.
- Les sangles du harnais doivent être placées à la hauteur des épaules de votre bébé ou légèrement au-dessous.
- Attachez votre bébé dans le siège.
 - Assurez-vous que les sangles du harnais sont bien serrées. Elles retiennent votre bébé au siège.
 - « Serrées » signifie que l'on ne peut passer qu'un seul doigt entre la sangle du harnais et la clavicule de l'enfant.
- L'attache à la poitrine doit toujours se trouver à la hauteur des aisselles et doit être utilisée pour retenir les sangles du harnais en place.
- Vérifiez où repose le dessus de la tête de votre bébé sur l'arrière du siège d'auto.
 - Si le dessus de la tête du bébé se trouve à moins de 2,5 cm (1 pouce) du haut du siège, il faut un siège de plus grande taille.



Siège orienté vers l'arrière



Siège de bébé/d'enfant orienté vers l'arrière

Les articles non fournis par le fabricant du siège d'auto, comme les revêtements, les jouets ou les courroies de confort, et qui sont utilisés avec le siège d'auto pour bébé, peuvent compromettre la sécurité du siège. Vérifiez la sécurité de ces articles auprès du fabricant du siège d'auto avant de les utiliser.



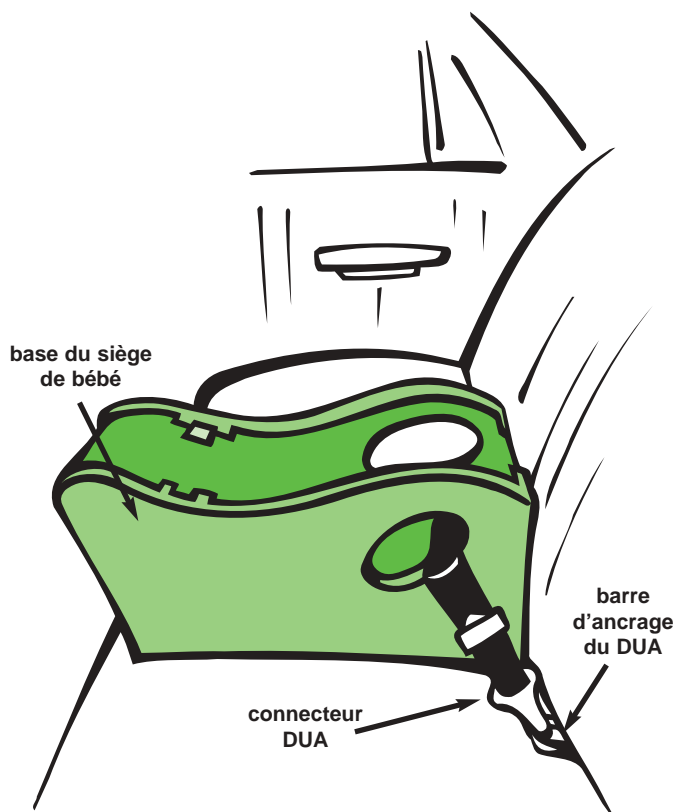
Installer un siège de bébé orienté vers l'arrière

- Lisez les instructions du siège ainsi que le guide de l'utilisateur de votre voiture pour apprendre comment installer un siège de bébé ou un siège de bébé ou d'enfant orienté vers l'arrière.
- Installez toujours le siège de bébé orienté vers l'arrière sur la banquette arrière de la voiture.
- **N'installez jamais un siège de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant.**
- Si votre véhicule est doté de sacs gonflables latéraux, consultez la fiche de renseignements de Transports Canada intitulée **Comment protéger les enfants dans les véhicules équipés de sacs gonflables latéraux.**
- Placez la poignée de transport du siège réservé au bébé dans la position recommandée par le fabricant.

- Si la poignée du siège d'auto est munie d'un pare-soleil ou d'un voile, retirez-le lorsque vous utilisez le siège de bébé dans le véhicule.
- Installez le siège de bébé orienté vers l'arrière soit avec un dispositif universel d'ancrage ou la ceinture de sécurité.

Installation du siège à l'aide du dispositif universel d'ancrage (DUA)

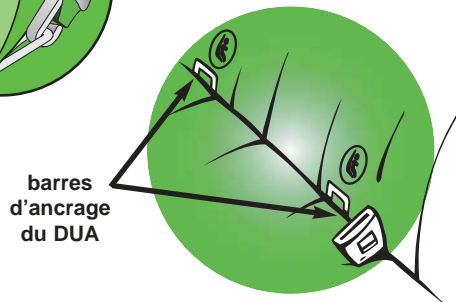
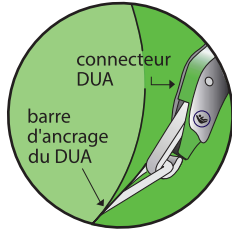
- Depuis le 1^{er} septembre 2002, les sièges d'auto sont munis de deux connecteurs de DUA qui s'attachent aux barres d'ancrage des véhicules plus récents.
- Consultez le manuel du propriétaire fourni avec le véhicule pour savoir quelles positions assises peuvent être utilisées avec le DUA.
- Il vous faudra peut-être enfiler la sangle du DUA dans le siège de bébé ou d'enfant ou à la base du siège réservé au bébé.
- Attachez les deux connecteurs du DUA aux barres d'ancrage, puis serrez la sangle.
- Le siège de bébé orienté vers l'arrière ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 pouce) de gauche à droite ou vers l'avant.



Base du siège de bébé avec DUA



Le symbole du dispositif universel d'ancrage (DUA) indique où se trouvent les barres d'ancrage dans le véhicule et les connecteurs sur le siège d'auto.



Barres d'ancrage du DUA sur siège d'auto

Installation du siège à l'aide de la ceinture de sécurité

- Passez la courroie de la ceinture de sécurité selon le parcours illustré dans les instructions du siège d'enfant.
- Bouclez la ceinture de sécurité et assurez-vous qu'elle est tendue. La ceinture de sécurité retient le siège de votre enfant en place.
- Le siège orienté vers l'arrière ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 pouce) d'un côté à l'autre ou vers l'avant.

Dans certains véhicules, vous devrez utiliser une pince de sécurité avec la ceinture de sécurité pour installer solidement un siège de bébé orienté vers l'arrière ou un siège de bébé ou d'enfant. Lisez les instructions sur l'installation des sièges d'auto pour enfant.



Utilisation d'un siège de bébé orienté vers l'arrière à l'extérieur du véhicule

Quelques sièges de bébé sont aussi conçus pour transporter le bébé à l'extérieur de la voiture. Assurez-vous que le harnais est attaché correctement lorsque votre bébé est dans le siège.

- N'utilisez pas le siège de bébé si l'enfant dépasse le poids ou la taille limites indiqués sur l'étiquette.
- Lorsque vous utilisez un siège d'enfant à l'extérieur du véhicule, le siège peut facilement basculer lorsque l'enfant bouge.
 - Placez le siège de bébé sur le sol ou à proximité du sol.
 - Assurez-vous que rien ne peut tomber sur le bébé.
- Ne laissez jamais le bébé sans surveillance.

La mauvaise utilisation d'un siège d'auto pour bébé comme lit à l'extérieur du véhicule, a entraîné la mort de bébés étranglés par les sangles du harnais. Un siège d'auto pour bébé ne doit jamais servir de lit.



Quand remplacer le siège de bébé orienté vers l'arrière

- Suite à une collision, si le siège se trouvait dans le véhicule au moment de la collision. Vous devriez le faire même si votre bébé n'était pas assis dans le siège d'auto au moment de la collision.
- Lorsque la date d'expiration du siège est dépassée.
- En l'absence d'une date d'expiration, le siège doit être remplacé après dix ans.

Remplissez et postez la carte d'enregistrement fournie avec votre siège d'auto. En cas de rappel, le fabricant pourra communiquer avec vous.

Ce feuillet est un produit de Transports Canada et de Santé Canada

English version available

Pour des questions concernant votre siège d'auto, téléphonez le fabricant. Pour plus d'information ou pour commander des publications visitez le site Web : www.tc.gc.ca ou communiquez avec :

Transports Canada au : 1 800 333-0371, par courriel à : securiteroutiere@tc.gc.ca

Santé Canada au (613) 952-1014, par télécopieur au (613) 941-4376 ou par courriel à : cps-spc@hc-sc.gc.ca

